

La lettre

de

**PRO SILVA
FRANCE**

Comité de rédaction : Bruciamacchie M., Duchiron M. S.
15, R. de Guise - 54000 NANCY

Décembre- 1992 - N°6

L'édito

La force de l'exemple

Ne l'oublions pas : la raison qui nous a poussé à adhérer à Pro Silva est essentiellement la recherche d'une sylviculture moins artificielle, plus respectueuse des équilibres naturels, et surtout plus rentable, avec moins de plantations et tirant mieux profit des peuplements existants.

C'était aussi le désir de rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes aspirations, pour échanger nos expériences.

Pour concrétiser nos objectifs, la création des groupes régionaux s'est révélée nécessaire.

Faisons en sorte qu'ils fonctionnent bien et pensons aux futurs adhérents. Ils viendront nous rejoindre d'autant plus volontiers que nos groupes régionaux auront des exemples à leur montrer sur le terrain. Des exemples qui doivent illustrer l'adaptation des principes de sylviculture de Pro Silva à des peuplements bien représentatifs de ceux rencontrés le plus fréquemment dans la région.

Michel HUBERT

Le sommaire

AG Pro Silva France - exposé de M. Hubert.....	Page 1
Conclusions du groupe de travail	
FEDERATION/ANCRPF	Page 3
Cent années de sylviculture sur des bases naturelles au service forestier d'Erdmannshausen	Page 3
Comptes-rendus d'activités des groupes régionaux.....	Page 5

Assemblée Générale de Pro Silva France 3 Octobre 1992 Extraits de l'exposé de M. Hubert

Bien qu'il soit prévu que Marc VERDIER - notre secrétaire général - vous rende compte de nos activités, il me semble nécessaire de vous faire quelques commentaires, à la suite de réunions avec divers organismes forestiers publics ou privés, auxquels Brice de Turckheim et moi-même avons assisté, ensemble ou séparément.

A la faveur des rencontres avec les syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs, les syndicats d'experts, l'ANCRPF et les CRPF, la DERF, le Conseil général du GREF, l'INRA, on peut penser que notre action est suivie avec intérêt mais qu'elle inquiète certains et suscite des réactions diverses.

Les techniques que nous proposons sont encore très peu répandues en France, du moins dans certaines régions. Il est normal que toute proposition de changement provoque des réactions et des objections.

J'insiste sur le terme « proposition ». C'est une option nouvelle que nous offrons à ceux que cela intéresse. Nous ne devons pas pour autant condamner les autres modes de gestion.

Il me semble nécessaire que vous connaissiez les principales objections faites à Pro Silva, afin de déterminer votre conduite en conséquence. Je souhaite que cette énumération n'ébranle en rien votre conviction et qu'elle n'entraîne pas de réactions d'impatience de votre part.

... / ...

Mon but, en vous informant, est d'aboutir exactement au contraire, c'est-à-dire à vous amener à adopter tous une attitude de patience et de tolérance vis-à-vis de ceux qui nous critiquent. C'est une nécessité si nous voulons que les autres aient une attitude semblable avec nous et acceptent l'idée qu'il existe d'autres façons de concevoir la gestion des forêts.

Voici donc les principaux reproches qui nous sont faits :

1) Un de ceux qui revient le plus souvent concerne l'appellation de la sylviculture que nous proposons. Le terme «proche de la nature» dérange. A une époque où cette notion est devenue très sensible, nous semblons nous attribuer le monopole du respect de la nature et, à contrario, dénier cette qualité aux autres ;

2) Ensuite, notre sylviculture est considérée comme trop compliquée. Seuls des techniciens de haut niveau, des ingénieurs ou des experts seraient capables de la mettre en oeuvre. Elle n'est donc pas adaptée à la masse des propriétaires forestiers et ce serait «un moyen qu'ont trouvé les spécialistes pour s'assurer une exclusivité» ;

3) Les forêts gérées conformément à notre sylviculture donnent l'apparence d'un certain désordre. Elles sont difficiles à contrôler de l'extérieur. Cela pose un problème à ceux qui sont chargés du contrôle et pourrait avoir des répercussions sur l'application de la loi Sérot ;

4) Ce désordre apparent pourrait camoufler des coupes abusives ou un défaut de gestion ;

5) Si la gestion est réalisée comme nous le préconisons, son coût serait plus élevé du fait qu'elle exige un personnel très qualifié (y compris celui d'exploitation) ;

6) La vente des bois et l'exploitation seraient plus difficiles et plus coûteuses ;

7) Nous n'offrons pas de preuves chiffrées de la supériorité des techniques que nous proposons ;

8) Nous voudrions, à tort, appliquer cette sylviculture partout, y compris dans des types de peuplements ou à des essences inadaptés (essences de lumière strictes) ;
etc...

Je vous ai cité l'essentiel des reproches ou objections qu'on nous oppose le plus souvent. Nous devons en tenir compte. Nous devons être conscients que le développement de cette sylviculture aura des conséquences sur les plans simples de gestion, sur l'organisation des coopératives, sur la commercialisation, le FFN, la production des plants forestiers, la fiscalité, la formation, la recherche, etc... Certaines habitudes devront être modifiées, certaines personnes se verront dans l'obligation de remettre en cause leur façon d'agir. Il est donc normal que le mouvement que nous avons créé, aussi modeste soit-il pour l'instant, provoque des réactions.

Compte-tenu de ces réactions, comment devons-nous réagir ?

Permettez-moi de vous faire quelques suggestions en accord avec le Conseil d'Administration. Voici trois points qui nous paraissent fondamentaux. Ils concernent d'abord notre attitude vis-à-vis des autres, ensuite la participation des propriétaires forestiers à Pro Silva, enfin l'organisation de nos activités.

Premier point : notre attitude.

Toutes les objections faites à notre sylviculture peuvent bien sûr être discutées et souvent réfutées. Il convient de le faire avec calme, sans prise de position trop tranchée qui générerait des positions inverses irréversibles.

Notre Association a entre autres pour but d'étudier, d'expérimenter, d'adapter une sylviculture différente à la grande diversité des couples «forêt-propriétaire». Nous nous devons donc de répondre et d'apporter un appui à tous ceux qui le sollicitent et qui sont attirés par cette façon de gérer ; les aider à prendre ce virage sans pour autant condamner les autres modes de sylviculture. C'est un choix qu'ils font.

Il nous appartient de défendre calmement mais fermement leur droit de faire ce choix.

C'est donc dans le calme que nous devons nous faire connaître et développer notre action. Tant que nous n'avons pas en France un réseau suffisant d'exemples à montrer, il nous faudra faire preuve de patience et de persévérance.

Deuxième point : le recrutement des propriétaires forestiers

Notre association comporte, parmi ses membres et au Conseil d'Administration, un nombre insuffisant de propriétaires forestiers. C'est probablement pour cette raison qu'on nous soupçonne d'être un «clan de spécialistes».

Pour l'efficacité de notre démarche, les solutions que nous proposons doivent être présentées et défendues par les bénéficiaires, ceux qui ont la responsabilité financière de la gestion, c'est-à-dire les propriétaires forestiers.

En même temps, et c'est très important, ils garantiront la faisabilité des techniques que nous proposons. C'est pourquoi nous vous demandons de faire un effort de recrutement dans ce sens.

Troisième point : les groupes régionaux

Le troisième point concerne l'activité des groupes régionaux. C'est peut-être le plus important. La seule façon, et la plus efficace d'étendre notre impact et de renforcer notre crédibilité, est d'avoir des groupes régionaux actifs.

Dans l'immédiat, seuls ces groupes sont susceptibles de mettre en place un réseau de parcelles de références et d'élaborer des guides très simples expliquant la démarche à suivre pour mettre en oeuvre la sylviculture que nous préconisons.

C'est grâce aux exemples constitués par notre réseau de parcelles ou de forêts que nous pourront valablement et concrètement répondre aux principales objections qui nous sont faites.

... / ...

C'est en nous appuyant sur les forêts pilotes qui existent déjà en France et en Europe que nous pourrions élaborer un guide décrivant la démarche à suivre pour adopter progressivement la sylviculture répondant aux principes de base que nous avons retenus.

Sans ce réseau, sans ce guide, nous aurons des difficultés à recruter de nouveaux adhérents et surtout, à les conserver, ce qui me semble un préalable pour atteindre les objectifs énoncés dans nos statuts.



A l'initiative de la fédération et sous la conduite du président LECLERC de HAUTECLOQUE se sont réunis à Paris des présidents et directeurs de CRPF, le directeur de l'ANCRPF, des présidents et directeurs de coopératives, des présidents de syndicats départementaux, des représentants de la compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et experts en bois. Étaient également présents notre Président M. HUBERT et notre Vice-Président B. de TURCKHEIM.

Ces deux réunions ont donné lieu à la publication d'un rapport repris ci-après dans son intégralité.

**Conclusions du groupe de travail
FEDERATION/ANCRPF
sur la sylviculture préconisée par Pro Silva**

On parle de plus en plus de Pro Silva et des méthodes de sylviculture qu'elle préconise.

Pro Silva France est une association créée en 1990. Son objectif, tel qu'il a été présenté au début, est de promouvoir les méthodes de sylviculture proche de la nature. Nous verrons plus loin que la formulation de cet objectif est en train d'évoluer.

La création de cette association a été annoncée dans le numéro 338 de Forêts de France et, depuis, les colonnes de cette revue ont été ouvertes à Brice de Turckheim, Président de Pro Silva pour l'Europe (Forêts de France n°350) et Michel Hubert, Président de Pro Silva pour la France (Forêts de France n°349).

Les idées véhiculées par Pro Silva agitent les esprits, séduisent, inquiètent ou provoquent. Les CRPF se voient présenter des plans simples de gestion se réclamant des méthodes de Pro Silva.

Il peut en résulter des malentendus ou des procès d'intention, préjudiciables entre forestiers. Il faut examiner les problèmes posés avec sérénité, compte tenu notamment de circonstances nouvelles :

- L'expression "sylviculture proche de la nature" peut présenter des inconvénients. Elle laisse supposer a contrario que les autres sylvicultures sont éloignées de la nature : cela peut alimenter de mauvaises querelles. L'expression "sylviculture holistique", par exemple, échapperait à ces inconvénients.

- Pro Silva rencontre du succès et fait l'objet d'une médiatisation. Un risque existe que l'information en soit schématisée et aboutisse à une mode.

Le problème est d'ailleurs loin d'être nouveau.

Les membres du groupe de travail de la Fédération et de l'ANCRPF, qui remercient vivement Messieurs de Turckheim et Hubert et réciproquement, d'avoir participé à leurs travaux, formulent les observations suivantes :

1) Une querelle déjà ancienne.

Les débats sur les avantages et inconvénients des structures régulière et irrégulière sont loin d'être nouveaux en France. Ils ont agités le monde forestier depuis deux siècles, avec parfois des échanges de propos vifs, allant jusqu'à la mutation d'office ou la mise en retraite prématurée de certains hauts fonctionnaires forestiers. Les querelles sur la conversion ou non des taillis-sous-futaie ou sur la méthode du contrôle en sont des illustrations.

Pourquoi le modèle de la futaie régulière équienne serait-il présenté comme un repoussoir, alors qu'il a fait ses preuves comme aussi ceux de la futaie jardinée, du taillis-sous-futaie, voire même du taillis simple ?

Pourquoi un sylviculteur ne pourrait-il pas choisir un de ces "modèles", voire plusieurs sur une même forêt, voire même en adapter ou en inventer ?

Si le modèle de la futaie régulière équienne indispose certains de nos voisins allemands depuis plus de cent ans, ce qui semble avoir donné naissance au courant d'idées propagé par Pro Silva, c'est peut-être parce qu'il a été appliqué de manière trop rigoureuse, avec notamment des densités de plantation trop élevées, des éclaircies tardives et insuffisantes et parfois une mauvaise adaptation des essences aux stations.

Quant à la technique de la régénération par coupe rase, qui est contestée maintenant dans plusieurs lands allemands, elle a été appliquée en France de manière plus nuancée puisque l'école française de sylviculture préconisait dès 1830 la régénération naturelle chaque fois que c'était possible. Parallèlement, il est vrai, cette même école française de sylviculture essayait de venir à bout du taillis-sous-futaie en préconisant la conversion en futaie régulière. Qu'on se rassure, elle n'en est pas venue à bout. La technique du traitement en taillis-sous-futaie, rigoureuse, s'est parfois dégradée peu à peu, notamment pour des raisons économiques, mais la structure du taillis-sous-futaie est loin d'avoir disparu et reste valable dans nombre de cas.

La structure irrégulière est donc loin d'être une nouveauté en France, en particulier en forêt privée. Outre les anciens taillis-sous-futaie, on la trouve dans les forêts d'al-

... / ...

titude, parfois sous la forme particulière de peuplements jardinés.

Il existe d'ailleurs bien des transitions entre les structures régulières et irrégulières, notamment les futaies par bouquets et parquets.

Les traités de sylviculture font déjà état de ce vieux débat, avec bien entendu et heureusement des avis divergents.

J. Cochet, dans "Culture et amélioration des bois" (1963) dit page 72 :

Le mode de traitement en futaie par bouquets qui est de conception extrêmement récente et qui, par suite, n'a pas fait l'objet d'études et d'expériences approfondies, comme les autres modes de traitement, semble bien devoir prendre beaucoup d'extension dans un proche avenir.

Il est en effet très souple : il peut s'appliquer à des forêts de petite étendue et n'exclut pas le mélange d'essences de tempéraments très différents. Il suffit en effet de les grouper en bouquets et d'appliquer à chacune le traitement qui convient.

La majorité des taillis-sous-futaie particuliers qui représentent encore actuellement près de la moitié de la forêt française pourraient être acheminés progressivement vers un traitement en futaie par bouquets avec ou sans enrésinement.

H. Perrin, dans son traité de sylviculture (1958) est réservé, mais pas hostile, sur le traitement en futaie par bouquets appliqué aux essences de lumière comme le chêne, à cause des difficultés de suivi.

On trouve dans ces deux ouvrages une synthèse complète et équilibrée de ces courants antagonistes que Perrin appelle la querelle des "Jardiniers" et des "réguliers". Leur lecture relativise bien le débat.

Et c'est bien sur cette relativisation qu'il faut mettre l'accent.

La plupart des modèles de sylviculture proposés par Pro Silva existent déjà. Pro Silva propose une **approche**, une **démarche**, qui a sa place comme bien d'autres, sans exclusive. Il faut en expliquer les modalités et les limites d'application pour sa bonne mise en oeuvre.

2) Bien connaître les exigences.

Comme l'écrit Michel Hubert (Forêt de France n°349), la sylviculture préconisée par Pro Silva est **exigeante**. C'est pourquoi il semble opportun d'attirer l'attention sur plusieurs aspects :

- Cette sylviculture nécessite un suivi attentif impliquant le propriétaire lui-même, rendant indispensable soit une présence régulière, soit le recours à un expert, soit encore l'existence de personnel qualifié sur place.
- Elle nécessite une formation ou une expérience certaine.
- Elle nécessite aussi dans certains cas une description précise des peuplements. Cette description est importante aussi bien pour le propriétaire que pour son successeur.
- Elle suppose un abattage et un débardage soignés qu'il faut concilier avec une vente sur pied au plus offrant. La solution

de lots présentés à la vente en bord de route est sans doute la mieux appropriée.

- Une régénération étant dispersée sur toutes les parcelles faisant l'objet de cette sylviculture, les travaux de dégagement sont aussi dispersés, avec le risque que certaines trouées ne soient oubliées ou que le peuplement ne se referme si le suivi n'est pas continu. On peut mentionner le risque, après avoir ouvert les peuplements et obtenu des semis, de mal évaluer les travaux d'entretien consécutifs ou de réaliser prématurément des arbres ayant encore un bon potentiel de production.

On peut tenir bien sûr un raisonnement similaire pour les plantations après coupe rase, mais leur entretien est assez souvent mécanisable, contrairement aux régénérations naturelles qui nécessitent des interventions manuelles répétées et coûteuses.

La technique de la régénération naturelle n'est pas toujours facile à manier.

Certes, il apparaît qu'un des avantages de la méthode Pro Silva vise à réduire le poste coûteux des plantations et à réduire celui des régénérations naturelles quand des coupes prudentes permettent un bon dosage de la lumière et limitent l'explosion de la végétation concurrente.

- Des erreurs de mise en lumière peuvent compromettre les régénérations et dévaluer les grumes.

- Cette sylviculture exclut actuellement, et sans doute conviendrait-il d'y remédier, le bénéfice de l'exonération trentenaire d'impôt foncier sur la totalité de la parcelle ainsi que l'exemption partielle d'impôt sur le revenu.

- Les coupes étant plus fréquentes et plus dispersées sur la parcelle, leur commercialisation doit y être adaptée.

- Le propriétaire non familiarisé avec les méthodes préconisées par Pro Silva pourrait l'appliquer expérimentalement sur quelques parcelles. Un réseau d'expérimentation pourrait être mis en place dans chaque région.

- Il semble qu'une bonne densité de routes forestières, de pistes de débardage et la technique de cloisonnement soient plus utiles dans le cas de la sylviculture Pro Silva pour minimiser les dégâts d'exploitation.

3) Implications sur les ORP et les PSG.

Les CRPF ont la préoccupation que les PSG inspirés par Pro Silva soient bien dans la tradition de la mise en oeuvre de cette méthode intéressante, mais non la couverture d'une imprécision de prévisions et d'orientations.

ORP :

On peut penser qu'il convient d'adapter les ORP à la possibilité de pratiquer les sylvicultures préconisées par Pro Silva, d'en préciser les avantages et les inconvénients, et d'en préciser le mode d'emploi. On prévoiera des ORP assez ouvertes pour n'exclure à priori aucune solution.

PSG :

1° Pour qui est-il fait ? Il doit être utilisable par son signataire mais aussi par les successeurs du propriétaire. De ce fait le document doit être compréhensible en soi.

Ce préambule prend toute sa valeur dans la sylviculture Pro Silva qui dépasse plus ou moins la notion de parcelle et s'appuie sur la physiologie des peuplements.

... / ...

2° Description des peuplements.

Pour être à même d'intervenir à bon escient, l'utilisateur doit disposer d'une description des peuplements conforme à son objet.

C'est une clé du système. Elle permettra par ailleurs de définir suffisamment les règles de culture, les coupes et les travaux.

Une carte des peuplements est recommandée : elle est d'ailleurs déjà fournie dans la plupart des cas actuellement. Cette carte n'est pas obligatoire (arrêté du 5 mars 1972), et peut être remplacée par un tableau des types de peuplements. Dans le cas où le type de peuplement est identique sur toute la forêt ou la parcelle, la description indiquera la composition en essence par parcelle avec leur proportion, leur localisation et leur stade de développement.

3° Objectifs.

Une attention particulière sera accordée aux objectifs à long terme du propriétaire.

4° Indication des coupes.

- Si la quotité est exprimée en surface, il convient que la qualification de la coupe soit clairement énoncée. Ces précautions proviennent de ce que, dans la sylviculture Pro Silva, plusieurs types de coupes peuvent être imbriqués dans la même parcelle.

- Si la quotité est exprimée en volume, elle peut l'être en volume par hectare ou par parcelle. On pourrait aussi exprimer la quotité en surface terrière.

Il est proposé d'éviter le terme de "coupe de taillis-sous-futaie", qui recouvre des réalités très disparates. Par contre, il n'est nullement exclu d'utiliser le terme de taillis-sous-futaie dans la description des peuplements.

5° Indication des travaux.

Il n'y a pas de différence sensible dans le cas de la sylviculture préconisée par Pro Silva.

Il est nécessaire de suivre et de dégager les régénérations naturelles, de planter les surfaces correspondantes en cas d'échec au bout de x années, et de préciser les règles de culture correspondantes.

En conclusion partielle de ces observations relatives aux PSG, le groupe de travail souhaite que la présentation de PSG s'inspirant des méthodes préconisées par Pro Silva n'alourdisse pas l'instruction par des allers-et-retours entre CRPF et propriétaire (ou expert) et ne se traduisent pas par des querelles de doctrine.

En conclusion, le groupe de travail pense que ce débat de sylviculture est sain et utile car il permet de préciser et d'ouvrir la gamme des solutions. Cette perspective opportune doit s'accompagner de précautions pour ne pas donner lieu des interprétations jetant le discrédit sur d'autres méthodes, ce qui n'est pas son objet.

Les avantages de ce que propose Pro Silva pour un fonctionnement optimum de l'écosystème forestier semblent intéressants. Une présentation équilibrée

paraît nécessaire. Il reste à mener des études à caractère technique et économique pour que les sylviculteurs aient des données plus précises pour orienter leur choix. De même, il serait opportun de faire une place plus grande dans le réseau de placettes de référence à celles permettant d'illustrer ou de travailler l'application de ces méthodes.



"Cent années de sylviculture sur des bases naturelles au service forestier d'Erdmannshausen"

Par Marie-Stella DUCHIRON

C'est en ces termes que vient d'être célébré, le 15 octobre dernier, le jubilé de la sylviculture de la forêt d'Erdmannshausen près de Brême en Basse-Saxe, rassemblant une centaine d'invités autour du Ministre de l'Agriculture et de la Forêt, Herr FUNKE, de son Conseiller le Professeur OTTO, et du responsable forestier de ce domaine, Herr HOHER.

Cent années d'une gestion sylvicole sur des bases "conformes à la nature" intronisée par le Dr. ERDMANN, méritaient l'arrêt respectueux et admiratif des autorités de Basse-Saxe ainsi que des représentants de différents secteurs d'activité (forêt, pépinières, vente de bois et papeterie).

Après l'intervention du Ministre, le Dr. WOBST, gestionnaire de la forêt de Stauffenburg, prit la parole, évoquant les fondements de ce type de gestion sylvicole également pratiquée dans son service forestier. Le Professeur ROZSNYAY de l'Université de Göttingen développa ensuite longuement le carrière d'ERDMANN.

Toute la stratégie d'ERDMANN partit du concept que le sol joue un rôle fondamental dans la croissance de la forêt, et que sol et peuplement forment une unité indissociable. Il fut l'un des premiers à établir et à démontrer ce principe fondamental, et ce dès 1892, dans la forêt de Neubuchhausen (aujourd'hui Erdmannshausen). A cette date la forêt était ruinée, épuisée par abus de prélèvements de bois et de litières, dans une région déjà pauvre par excellence, la lande de Brême.

S'étendant sur 2122 ha, à 125 km de la côte de la Mer du Nord, la forêt est soumise à la fois au climat maritime et à des influences continentales pour les parcelles plus méridionales. La température moyenne annuelle est de 8,6°C avec une humidité de l'air très importante (76 à 81%) et 650 à 700 mm de précipitations annuelles. Les sols sont très pauvres : 86% sont sur sables et 11% sur moraines glaciaires très pauvres. Ce sont des sols podzoliques très acides avec un humus très épais inactif ("Rohhumus") de pH inférieur à 3.

... / ...

Les deux points essentiels constituant la démarche d'ERDMANN furent précisément les suivants :

1) obtenir une forêt mélangée, constituée le plus possible d'essences formatrices d'humus et amélioratrices de l'humus, tant en Feuillus qu'en Résineux,

2) assurer la protection permanente du sol contre son appauvrissement et l'accumulation d'humus acide (avec exclusion de la coupe à blanc).

De 1835 à 1855, environ 825 ha de landes avaient été reboisés en Pin sylvestre pur ou en mélanges. Ces peuplements présentaient une bonne croissance. Seulement, entre 30 et 35 ans apparurent des symptômes de pourriture racinaire. Les peuplements malades se cassèrent d'eux-mêmes vers l'âge de 40 ans laissant çà-et-là des espaces vides dans le paysage forestier.

ERDMANN, dès 1895, mit en pratique ses concepts fondamentaux à travers plusieurs actions et règles de conduite :

1) "Le combat avec la maladie du sol" pour l'assainissement du sol et l'évolution de l'humus vers un humus sain.

Apporter des amendements calcaires était une opération trop onéreuse. Pour cette raison, il furent restreints à de toutes petites surfaces. La méthode la plus économique consista plutôt à gratter le sol en surface, écartant ainsi sur des lignes de 2 mètres de large, tout l'humus acide et mettant ainsi à nu la partie minérale du sol.

2) "La technique de régénération et le choix des essences d'arbres".

En jouant avec l'ombrage des arbres dominants, ERDMANN a semé du Hêtre et du Sapin, a planté du Mélèze et du Douglas. L'Epicéa et le Pin sylvestre étaient à restreindre en surface, le Chêne à introduire avec prudence. Aulne, Frêne et Peuplier vinrent naturellement sur les sols les plus humides.

L'important dans toute cette démarche consista à élaborer les mélanges d'essences.

3) "Les soins aux peuplements"

Les éclaircies devaient jouer, pour ERDMANN, des rôles multiples et simultanés :

- le soin au sol (entretien des mélanges les plus favorables au sol)
- la stimulation de la production
- la préparation de la régénération à venir
- l'exécution opportune des trois points précédents (de façon à toujours favoriser la croissance des arbres de qualité)

Ainsi ERDMANN a toujours vu dans le souci de production, le devoir de soigner et de préserver le sol. Et son choix sélectif des arbres a écarté définitivement le principe de l'éclaircie par le bas pour n'employer que celui de l'éclaircie par le haut, en associant simultanément le souci de la régénération naturelle à celui de l'équilibre du mélange d'essences.

Au départ d'ERDMANN en 1924, le forestier HASSENKAMP bouleversa tous les principes sylvicoles observés jusqu'alors, assimilant la sylviculture à l'agriculture. Mais dès 1934, le deuxième successeur d'ERDMANN, le forestier VOLK, reprit les principes initiaux, modifiant cependant quelques-unes des méthodes : reprise du chaulage, disposition du mélange en mosaïque et non plus par bandes, maintien du Hêtre seulement comme essence protectrice du sol, etc. C'est seulement 65 ans après le départ d'ERDMANN, que le Hêtre retrouva sa place véritable dans la sylviculture.

Se succédèrent ensuite SCHMIDT et SCHOEPPFER. Ce dernier appliqua de 1955 à 1986 les principes de l'ANW allemande (1).

Aujourd'hui, cent ans après l'arrivée d'ERDMANN, on peut apprécier le changement de nature des peuplements :

- en 1892, le Pin sylvestre occupait 86% de la surface forestière ; en 1992, le mélange s'équilibre en 16% de Chêne, 21% de Hêtre, 14% d'autres Feuillus, 14% d'Epicéa-Sapin, 15% de Pin sylvestre et 20% de Mélèze-Douglas.

- la répartition des classes d'âges a évolué vers une structure de peuplements irréguliers. La courbe des classes de diamètres est aujourd'hui typiquement la courbe de "futaie jardinée".

- en 1895, le volume sur pied était de 129 m³/ha, en 1925, de 222 m³/ha, en 1985 il se retrouve proche de celui de 1925 après les réparations de coupes (faites par HASSENKAMP) et de la tempête de 1972.

Les arbres exploités sont prélevés à leur plus fort diamètre, gage de valeur du bois. La qualité des tiges s'est accrue, donnant ainsi une part croissante à la production de bois d'oeuvre et de bois de tranchage par rapport à la part de bois de construction.

Pour reprendre un mot de REININGER, qui illustre bien cet exemple d'Erdmannshausen : "...écologie et économie vont de pair et font croître leurs résultats parallèlement..."

Pour en savoir plus :

- HOHER G. et al. (1992) : 100 Jahre Waldbau auf natürlicher Grundlage im Staatlichen Forstamt Erdmannshausen.- *Aus dem Walde*, Heft 45, 140 p.
- Forst und Holz n°19, 10 Octobre 1992.

(1) Association de travail pour une gestion de la forêt conforme à la nature, membre de Pro Silva

Goupe régional - Auvergne

Date : 11/9/92

Secrétaire : Silvère Aubry

Matin : visite de la forêt de la Rivièrère, propriété de la famille Du Peloux, située au Nord-Est du Département de la Haute-Loire, à proximité de la chaîne des Boutières, entre 900 et 1000m d'altitude, sur roche-mère granitique et sols bruns acides profonds. Ce Groupement Forestier de 28 ha est réparti en 17 parcelles de 1 à 4 ha et porte une superbe sapinière pure gérée depuis de nombreuses décennies en futaie jardinée. Des inventaires étant pratiqués de longue date (le plus ancien retrouvé remontant à 1928, les plus récents étant de 1986 et 1978), Monsieur Du Peloux sut illustrer la visite avec de nombreux chiffres souvent très démonstratifs... Ainsi par exemple, la récolte de chablis calculée sur 35 ans, ne représente que 15% des prélèvements malgré des fréquences de catastrophes météorologiques quasi-décennales (les propriétés voisines gérées en futaie régulière dense ont été beaucoup plus touchées). Cette fréquence des chablis, les à-coups dans la gestion dus aux guerres et la dynamique souvent explosive de la régénération du sapin, permettent d'expliquer l'allure très variée des peuplements traversés qui peuvent être qualifiés selon les endroits de jardinés pied à pied (minoritaires malgré la volonté du gestionnaire), par bouquets ou par parquets plus ou moins étendus de densités et de dimensions très variables.

La production moyenne calculée par comparaisons d'inventaires s'élève à 12m³/ha/an. Les surfaces terrières calculées oscillent selon les parcelles entre 25 et 40 m²/ha (contre 20 à 25 en 1928), la norme la plus proche de l'objectif du propriétaire étant de 26m²/ha pour un diamètre d'exploitabilité de 50 cm de diamètre.

Les volumes sur pied (de 250 à 400 m³/ha) autorisent, avec une rotation de 4 ans, une récolte proche de la production mais dont la répartition est largement concentrée sur les gros bois (volume supérieur à 1m³, diamètres supérieurs à 35 cm) : 68% entre 1979 et 1986, et 80% entre 1987 et 1992 (hors chablis, ceux-ci ayant surtout touché des 25, 30, 35).

La trop grande "pureté" de la sapinière est, pour cette forêt, la seule source d'inquiétude, d'ailleurs partagée par le propriétaire qui s'efforce de la corriger en imposant aux bûcherons de respecter les feuillus.

Après-midi : visite d'une série de la forêt des Hospices de Saint-Etienne. Cette petite série de 12,10 ha est située à Saint-Didier-en-Velay, à 870 m d'altitude moyenne sur un plateau très légèrement exposé au Nord-Est. Les sols, développés sur roche-mère granitique ont évolués vers des sols bruns acides à potentialité correcte (10 m³/ha/an). En 1956, ils étaient décrits comme "superficiels et pauvres, ... et d'une forte acidité dont le sapin semble mal s'accommoder". En 1899 pourtant, ils étaient jugés profonds et fertiles et portaient une belle sapinière. Les peuplements décrits en 1899 étaient composés presque exclusivement de Sapin pectiné. En 1953, il ne reste plus que 5 ha de jeune futaie "clairière et languissante" de sapins âgés de 40 à 60 ans, 5,5 ha de peuplements très clairs âgés de 15 à 20 ans et composés de pin sylvestre, Sapin, Epicéa, Hêtre et Bouleau, ainsi qu'un perchis de Pin Sylvestre du même âge. En 1956, le gestionnaire se plaignait encore que les semis de sapin aient tendance à disparaître au bout de quelques années et que les trouées étaient envahies par la végétation herbacée et la fougère.

Comment expliquer une telle évolution alors que la forêt dès 1834, devait être conduite en futaie jardinée ?

Les archives fournissent un début de réponse que l'imagination peut compléter :

- de 1834 à 1878, la possibilité trop faible (1,2 m³/ha/an) est entièrement prélevée par les chablis et l'enrichissement en capital sur pied doit être considérable, compte tenu de la production, au point qu'une coupe extraordinaire est décidée en 1875. Près de 1000 m³ sont coupés en une seule fois. Les effets de cette coupe trop brutale se font sentir entre 1875 et 1899, avec 22 m³ de chablis prélevés en moyenne chaque année. Le gestionnaire de 1899 maintient le traitement en futaie jardinée mais élève le prélèvement

à 3 m³/ha/an (ce qui reste faible).

- en 1905 une coupe "à blanc étoc" parcourt la forêt. Ces conditions ont dû favoriser d'autres essences que le sapin (en particulier le pin sylvestre et le bouleau) et doivent être à l'origine du peuplement clairié et mal venant décrit en 1953 et 1956.

- de 1968 à 1992 le prélèvement a été de 5 m³/ha/an. Des plantations ont été effectuées : 2150 Epicéas, 1400 Mélèzes d'Europe, 300 Douglas, 300 Pins sylvestres et 50 Merisiers (soit environ 14 plants/ha/an).

En 1992, malgré son passé cahotique, la forêt se présente sous des aspects assez proches des conceptions proposées par Pro Silva :

- une irrégularité très nette des structures de peuplements (plages jardinées par bouquets alternant avec des parquets régularisés) ;
- un mélange souvent intime d'essences adaptées aux stations ;
- une stratification des étages traduisant une hétérogénéité des âges ;
- une répartition éparse de la régénération, souvent éduquée en demi-ombre ;
- une récolte mesurée prélevant surtout des bois mûrs (transformation lente d'une pineraie) ;
- un sous-étage et une strate herbacée importante créant une multitude de niches écologiques et une tolérance plus grande aux surdensités de phytophages ;
- la mixité feuillus/résineux maintenue presque partout ;
- une densité dense autorisée par un relief doux et des sols assez portants.

Certains problèmes peuvent être néanmoins préoccupants : prolifération du chevreuil, nécessité de trouver des entrepreneurs capables de réaliser une gamme complète de prestations (plantations, élagage sur de petites surfaces, dégagements, dépressages, nettoiemnts, au profit des plus beaux sujets tout en respectant les consignes de maintien du mélange), difficultés de commercialisation lorsque les produits sont variés et les volumes de chaque essence relativement faibles (heureusement souvent compensé par des volumes unitaires assez élevés), nécessité d'une bonne surveillance des exploitations.

Goupe régional - Bourgogne, Franche-Comté, Savoies

Date : 30/4/92

Secrétaire : Isabelle Herbert

Thème : gestion forestière en Suisse : l'exemple d'Yverdon, 8ème arrondissement du canton De Vaud. Il est constitué de 4000 ha de forêts soumises au régime forestier, dont 2200 ha de forêts communales, 540 ha de forêts cantonales et 1250 ha de forêts privées. Actuellement toutes les forêts sont déficitaires, même en décomptant les subventions existantes. Les communes acceptent encore de financer un déficit à hauteur de 100F/ha/an. Ont été visitées les forêts de Corcelle/Chavornay, Buron, Suchy, d'Orzens. Les conclusions de cette journée sont reprises ci-après.

"La gestion dont nous avons vu quelques aspects s'écarte assez sensiblement des principes Pro Silva, notamment sur les points suivants :

- Le renouvellement est assuré par des coupes de régénération assises par surfaces pleines, même si celles-ci sont souvent de petites dimensions (parquets), et même si on essaie maintenant de favoriser davantage la régénération naturelle.
 - c'est bien une sylviculture de peuplement, et non d'arbres, puisque l'on n'hésite pas à sacrifier un nombre parfois important de bois d'avenir dans le but d'assurer une régénération.
 - c'est une sylviculture chère, du fait du morcellement des jeunes peuplements nécessitant des soins, du coût élevé de ceux-ci, dû en partie à la cherté de la main-d'oeuvre suisse, mais aussi du fait qu'il s'agit de régénérations pleines, nécessitant en particulier d'importants dépressages.
- Elle présente cependant certains aspects intéressants :
- le soin apporté au mélange des essences,
 - le caractère purement qualitatif des éclaircies de jeunes peuplements (on n'utilise pas de tables de production),
 - la maîtrise des exploitations et du tri des produits".

Credo Prosilvae

Respecter de la forêt l'écosystème,
Imposer au gestionnaire qu'il se souvienne
Que le marquage en terre prosylviennes
S'inspire toujours de la **Règle des 12 M**
Car douze fois dans sa main marteau tournera
Avant de faire couper un arbre à ras

Maximiser le revenu du propriétaire
En prélevant surtout de manière prioritaire :
Moribonds et **Malades**, condamnés sanitaires ;
Les gros bois **Mûrs** qui sont sur le déclin,
Avant que foudre ou pourriture ne hâtent leur fin ;
Les **Moches** et **Malfaisants** pour plus jolis qu'eux.

Pour réconcilier l'économique et l'écologique :
Laisser les arbres **Morts** en gîtes à Pics,
Penser à **Minimiser** les risques
En favorisant à chaque étage,
Le **Mélange** des essences et des âges,
Le **Minoritaire** au nom de la biodiversité
De la flore et de la faune qui ont droit de cité ;
Bref, **Maintenir** en bon état de production
Le fragile potentiel de chaque station
En dosant le couvert avec l'ambition
D'éviter trop dense régénération
Ou un trop envahissant embroussaillage...
D'économiser ainsi de coûteux dégagements !

Eduquer enfin les jeunes dans l'ombre protectrice
Des **Modernes** dont on redoute le sacrifice...

Lecteur patient, pardonne-moi ces vers de mirliton !
Qu'ils te convainquent que nous militons
Pour d'authentiques forêts, vivantes comme on les aime
Belles, riches et variées, de vrais écosystèmes
Filtres de nos criminelles pollutions
Secourables recours contre l'érosion
Admirables refuges anti-dépression
Capables de fournir à toutes les générations
A leurs propriétaires des revenus soutenus,
Un cadre protégé et la Beauté en plus,
L'ensemble des services
Qu'attendent les usagers
Du plus jeune au plus âgé
Et les Filles de nos Fils...

Silvère AUBRY

Informations :

- Prochaine réunion du groupe Lorraine-Alsace prévue le 6 février 1993 à 9h30 sur D25 près MF entre Haguenbach et Altkirch.
- Prochaine réunion du groupe Ile de France/Champagne prévue le 6 février 1993.
- Un bilan de l'activité des groupes régionaux sera publié dans la prochaine lettre de Pro Silva.

A signaler pour les germanophones, la parution d'un livre sur le fonctionnement des forêts primaires. Les personnes intéressées peuvent contacter l'auteur, le professeur KORPEL Stefan, Straskonicka 8, CS-96001 ZVOLEN, TCHECOSLOVAQUIE, ou la maison d'édition Gustav Fischer Verlag, W-7000 STUTTGART.

Recherche d'emploi : Vincent de SAINT CHAMAS, 6 allée Albert THOMAS, 93310 le PRE SAINT SAINT GERVAIS. Tel 48 44 22 62.

Formation professionnelle :

- stage de gestion forestière chez Etienne de Saporta expert forestier
- stage de bûcheronnage au centre de formation professionnelle de La Force (24130)
- Stage pratique de débroussaillage, bûcheronnage et plantation à la coopérative Agricole et Forestière du Périgord Limousin Saintonge
- Conception réalisation et suivi d'un projet de plantation de "haies coupe-vents"

Adhésion - Adhésion - Adhésion - Adhésion

Les personnes souhaitant adhérer à Pro Silva France, peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-dessous. Il permettra la mise à jour du fichier des adhérents. L'adhésion reste cependant subordonnée au paiement de la cotisation (200 F, réduite à 50 F dans le cas des étudiants), et au parrainage par deux membres actuels de Pro Silva.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Région à laquelle vous souhaitez être rattaché :

Parrainage

Nom1 :

Signature

Nom2 :

Signature

Ce formulaire doit être envoyé à notre Secrétaire général Marc VERDIER, 46 rue Fontaine - 75009 PARIS, accompagné d'un chèque libellé au nom de Pro Silva France.